



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Direction générale de l'alimentation
Service de la Coordination des
actions sanitaires
Sous-direction du pilotage des
ressources et des actions
transversales

Bureau des laboratoires et de la
coordination des contrôles officiels

Adresse : 251, rue de Vaugirard
75 732 PARIS CEDEX 15

LIAL RIOZ
Z.A. Du Chaillaux
70190 RIOZ

REÇU LE
06 NOV. 2013

Dossier suivi par :

Jean-Michel VENTURINI ☎ 01 49 55 45 59
Loïc CARTAU ☎ 01 49 55 81 49

№ . - 357

Réf. interne : SDPRAT/BLACCO/13/ 171

Paris, le

- 5 NOV. 2013

Objet : Agrément pour le diagnostic de la brucellose par technique ELISA dans le lait.

Monsieur le Directeur,

Suite à l'obtention de votre accréditation pour le diagnostic de la brucellose par technique ELISA dans le lait, je vous informe que votre laboratoire est bien agréé pour cette analyse.

Cet agrément vous a été délivré, conformément à l'article R.202.9 du code rural et de la pêche maritime et à l'arrêté du 19 décembre 2007 « fixant les conditions générales d'agrément des laboratoires d'analyses dans le domaine de la santé publique vétérinaire et de la protection des végétaux ». Le maintien de cet agrément est conditionné au respect permanent des prescriptions en vigueur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

La sous-directrice du pilotage des ressources
et des actions transversales

Laurence DELVA

LNR concerné